Cette présentation a été effectuée le 22 novembre 2007, au cours de la journée « Promouvoir la santé en milieu de travail : et si c'était aussi notre affaire ? » dans le cadre des Journées annuelles de santé publique (JASP) 2007. L'ensemble des présentations est disponible sur le site Web des JASP, à l'adresse http://www.inspq.qc.ca/archives/.

# L'intervention en santé psychologique au travail

PIERRE GOURDEAU, M.D., M.Sc.A. Groupe de référence et d'intervention en santé mentale au travail (GRISMT)

CSSS de la Vielle-Capitale

22 novembre 2007 JASP 2007

# Objectifs de la présentation

- Préciser les caractéristiques d'une intervention en santé psychologique au travail
- Présenter le guide d'animation utile à une telle démarche
- À partir de cas, connaître les conditions favorables

### **NOUVEAU CONSTAT**

- Les facteurs externes sont <u>peu responsables</u> de la différence entre les entreprises ayant une incidence élevée d'invalidité et les autres
- Les facteurs internes à l'entreprise sont <u>déterminants</u>

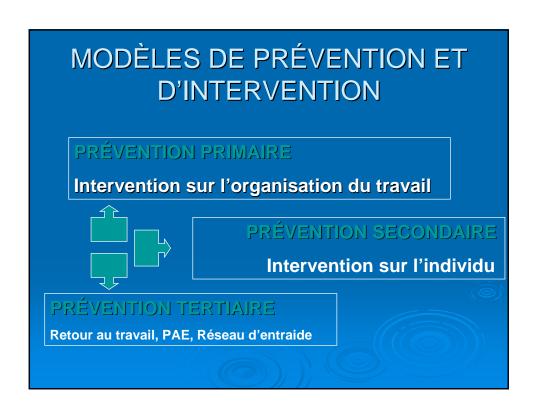
(Source: J.P. Ranno, SunLife, 1994)

### **NOUVEAU CONSTAT**



• Il est plus efficace de changer les conditions de travail que de changer les personnes au travail.

(Source : J.P. Brun, CGSST, 2007)

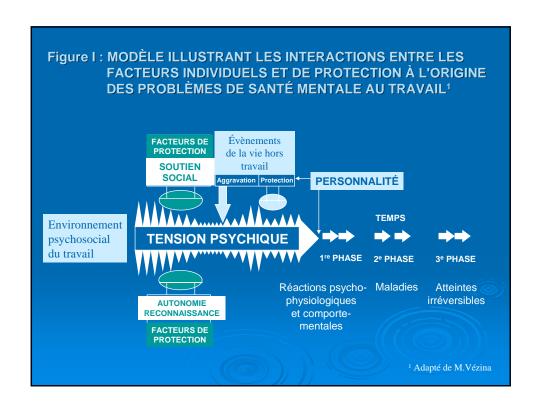


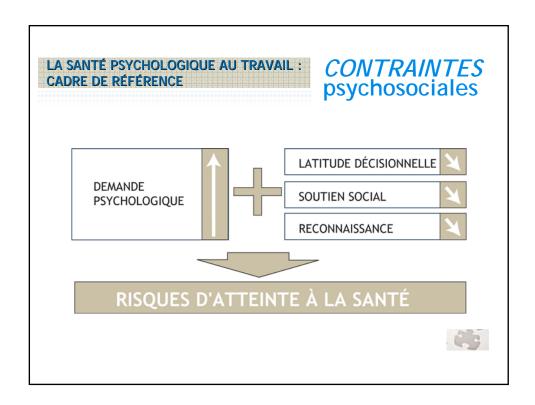
# **DÉFINITION**

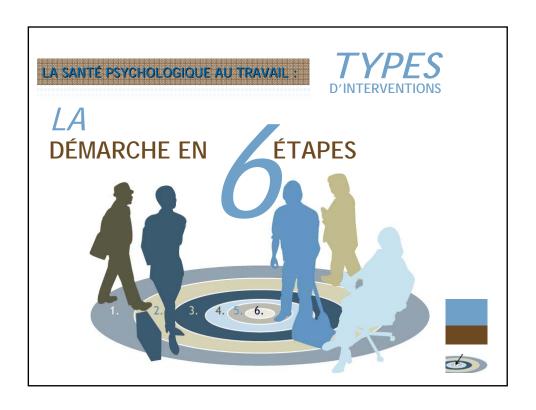
# DÉMARCHE PARTICIPATIVE EN SANTÉ PSYCHOLOGIQUE AU TRAVAIL

« Enquête de rétroaction¹ (feedback), menée en collaboration avec le milieu, qui vise à établir un diagnostic de la situation et un retour d'information, permettant au milieu d'intervenir et d'apporter des changements dans son organisation et de diminuer les contraintes psychosociales »

<sup>1</sup> Lescarbeau Robert 1994







#### LA SANTÉ PSYCHOLOGIQUE AU TRAVAIL :





### ENGAGEMENT DE LA DIRECTION ET DU MILIEU

- Sensibiliser les travailleurs et la direction à la santé psychologique au travail;
- Obtenir l'engagement des partenaires à s'impliquer dans la démarche;
- Former un comité paritaire de mise en œuvre (CPMO);
- Diffuser l'information dans le milieu (reconfirmer régulièrement l'engagement de la direction tout au long du projet).





#### LA SANTÉ PSYCHOLOGIQUE AU TRAVAIL :



# 2

### ANALYSE ET DIAGNOSTIC DE LA SITUATION

- Identifier et analyser les contraintes psychosociales (données administratives, questionnaire/sondage, entrevues de groupe/travailleurs et gestionnaires);
- Valider l'interprétation des résultats auprès des travailleurs, et des gestionnaires (1<sup>er</sup> niveau et intermédiaires);
- Présenter le rapport d'étape au CPMO.





#### LA SANTÉ PSYCHOLOGIQUE AU TRAVAIL :



# 3.

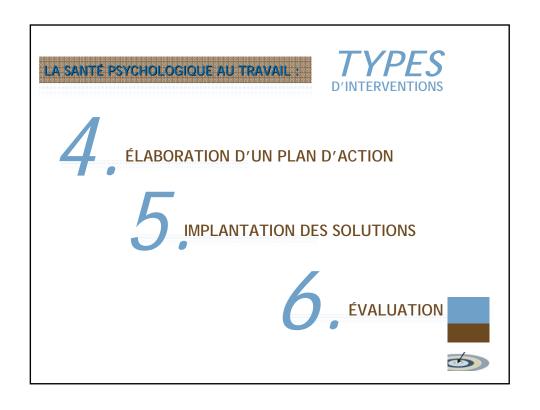
#### RECHERCHE DE SOLUTIONS

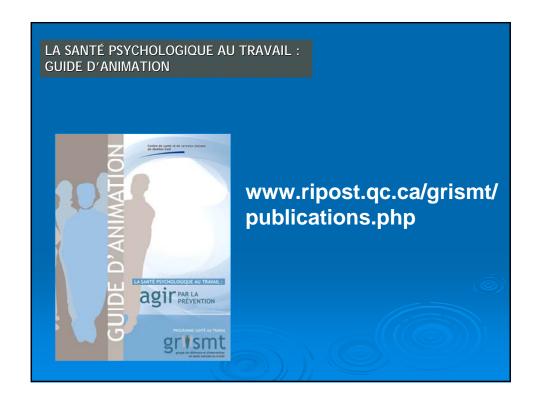
- Former un groupe de soutien à l'intervention (GSI)
- Définir le «champ des possibles» pour :
  - je (ce que je peux faire pour améliorer cette situation)
  - Équipe (ce que l'équipe...
  - Syndicat (ce que le syndicat...
  - Organisation (ce que l'organisation...
- Valider les solutions auprès des travailleurs et des gestionnaires;



Présenter le rapport d'étape au CPMO.







# Des exemples d'application de la démarche

### Administration publique, 2005/2007

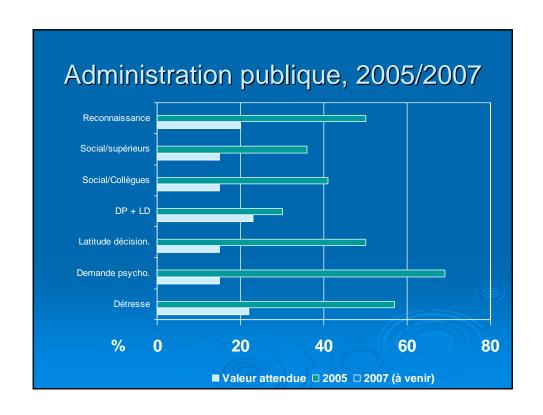
- > 43 personnes
- Agents de recherche, techniciens, secrétaires, professionnels et personnels cadres
- Absentéisme à la hausse\*

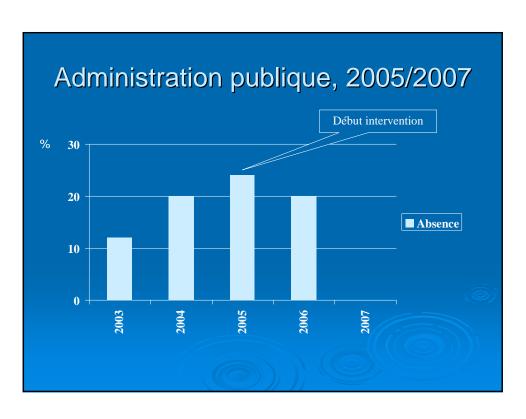
• 2003 : 12%

• 2004 : 20%

• 2005 : 24% (50% pour cause de santé mentale)

\* nombre employés absent/ nombre total d'employés







## Conditions favorables

- > Engagement et soutien de la haute direction et des syndicats (il faut donner du temps...)
- > Former un groupe de travail paritaire (CPMO) (pilote de projet = élément clef de la réussite)
- Établir un diagnostic précis de la situation suite à une analyse systémique (conséquences et causes...privilégier les «focus group» aux représentants)
- Valider l'analyse et le diagnostic avec les deux parties

# Conditions favorables (suite)

- Établir les priorités d'action (à court, moyen et long terme, éviter les programmes mur à mur, choisir quelques problèmes concrets à la fois, critère de sélection : 2000 hrs/an)
- Communication à tout le personnel (publiciser les réalisations...)
- Prévoir une évaluation et des rencontres structurées et régulières du CPMO
- Afin d'assurer la pérennité et un bon ancrage, lier l'intervention à la planification stratégique corporative

